Madame la Première Ministre,

Nous, organisations citoyennes, environnementales et paysannes, vous contactons aujourd'hui face à la grande inquiétude que génère l'adoption, mardi 5 octobre, d'un amendement au projet de loi de finances en commission des finances de l'Assemblée nationale. Ce dernier vise à supprimer "le bénéfice de la réduction d'impôt pour les dons aux associations dont les adhérents sont reconnus coupables d'actes d'intrusion sur les propriétés privées agricoles et établissements industriels ou d'actes de violence vis-à-vis de professionnels"

Nous demandons au gouvernement de prendre officiellement position contre cet amendement. Concrètement, nous vous demandons de donner un avis défavorable à cet amendement et à ceux similaires lors de son examen en séance plénière, et que le gouvernement mobilise l'ensemble des députés de la majorité présidentielle et ses alliés pour voter contre.

Si cet amendement était réellement voté en plénière, il toucherait de plein fouet les organisations qui dénoncent les dérives de notre système agricole et industriel, y compris via des actions de désobéissance civile résolument non-violentes. Pourtant, ces actions comme de nombreuses actions de lanceurs d'alerte ont permis de nombreuses avancées en levant le voile sur la souffrance animale dans certains abattoirs et certaines exploitations agricoles, sur les impacts environnementaux d'un système agricole industriel, ou encore les pratiques frauduleuses du système agroalimentaire. Ces actions, ces images, ces alertes ont contribué de façon essentielle à faire changer des lignes qui jamais sans elles n'auraient bougé comme la fin du broyage des poussins.

Cet amendement veut priver certains acteurs essentiels au débat démocratique de leur capacité à agir en tant que lanceurs d'alerte. Un rôle pourtant essentiel pour accélérer la prise de conscience sociétale et mettre l'ensemble du secteur agroalimentaire devant ses responsabilités, deux nécessités pour mettre en œuvre la transition environnementale de ce secteur, contribuer à davantage de justice sociale et redonner du sens au métier d'agriculteur et d'éleveur.

Nous avons réagi publiquement dès hier après-midi via un communiqué conjoint signé par une coalition de plus de 40 organisations citoyennes, environnementales et paysannes. Aujourd'hui, nous vous demandons de donner un avis défavorable à cet amendement et à ceux similaires lors de son examen en séance plénière.

En espérant que, comme nous et des milliers de citoyennes et de citoyens, vous avez à cœur de défendre la liberté du monde associatif à œuvrer avec vous pour l'intérêt général.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout échange,

Respectueusement,
Jean-François Julliard au nom de l'ensemble des signataires de ce courrier.

Action Non-Violente COP21
Agir pour l'Environnement

aGter
Aitec
Alofa Tuvalu
Alternatiba
Altrimenti
Amis de la Terre France
APESAC
ASPAS
Attac France
Association Végétarienne de France
Bio consom'acteurs
BLOOM
CFDT-Journalistes
CIWF France
CODE (Communication et Démocratie)
foodwatch France
Fondation pour la Nature et l'Homme
Fondation 30 millions d'amis
France Nature Environnement
Générations Futures
Greenpeace France
Humanité et Biodiversité
Ingénieurs sans frontière - groupe Agricultures et souveraineté alimentaire
Les Ami.e.s de la Confédération paysanne
L214 Éthique & animaux
LPO
Maison des Lanceurs d'Alerte
MIRAMAP
Notre Affaire à Tous
Nothing2Hide
One Voice
Oxfam France
Réseau Action Climat
SNJ-CGT
SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires
Sud Recherche EPST - Solidaires
Terre & Humanisme
Virage Energie
VRAC France
WECF France
Welfarm
WWF France

Objet :

Madame Braud, Monsieur Peillon,

Nous, organisations citoyennes, environnementales et paysannes, vous contactons aujourd'hui face à la grande inquiétude que génère l'adoption, mardi 5 octobre, d'un amendement au projet de loi de finances en commission des finances de l'Assemblée nationale. Ce dernier vise à supprimer "le bénéfice de la réduction d'impôt pour les dons aux associations dont les adhérents sont reconnus coupables d'actes d'intrusion sur les propriétés privées agricoles et établissements industriels ou d'actes de violence vis-à-vis de professionnels"

Nous demandons au gouvernement de prendre officiellement position contre cet amendement.Concrètement, nous vous demandons de donner un avis défavorable à cet amendement et à ceux similaires lors de son examen en séance plénière, et que le gouvernement mobilise l'ensemble des députés de la majorité présidentielle et ses alliés pour voter contre.

Si cet amendement était réellement voté en plénière, il toucherait de plein fouet l'ensemble des organisations qui dénoncent les dérives de notre système agricole et industriel, y compris via des actions de désobéissance civile résolument non-violentes. Pourtant, ces actions comme de nombreuses actions de lanceurs d'alerte ont permis de nombreuses avancées en levant le voile sur la souffrance animale dans certains abattoirs et certaines exploitations agricoles, sur les impacts environnementaux d'un système agricole industriel, ou encore les pratiques frauduleuses du système agroalimentaire. Ces actions, ces images, ces alertes ont contribué de façon essentielle à faire changer des lignes qui jamais sans elles n'auraient bougé comme la fin du broyage des poussins.

Cet amendement veut nous priver de notre capacité à agir en tant que lanceurs d'alerte. Un rôle pourtant essentiel pour accélérer la prise de conscience sociétale et mettre l'ensemble du secteur agroalimentaire devant ses responsabilités, deux nécessités pour mettre en œuvre la transition environnementale de ce secteur, contribuer à davantage de justice sociale et redonner du sens au métier d'agriculteur et d'éleveur.

Nous avons réagi publiquement dès hier après-midi via un communiqué conjoint signé par une coalition de près de 40 organisations citoyennes, environnementales et paysannes. Aujourd'hui, nous vous demandons de donner un avis défavorable à cet amendement et à ceux similaires lors de son examen en séance plénière.

En espérant que, comme nous et des milliers de citoyennes et de citoyens, vous avez à cœur de défendre la liberté du monde associatif à œuvrer avec vous pour l'intérêt général.

Nous restons à votre disposition pour tout échange,

Respectueusement

Action Non-Violente COP21
Agir pour l'Environnement
Aitec

Alofa Tuvalu
Alternatiba
Altrimenti
Amis de la Terre France
APESAC
ASPAS
Attac France
Association Végétarienne de France
Bio consom'acteurs
BLOOM
CFDT-Journalistes
CIWF France
CODE (Communication et Démocratie)
foodwatch France
Fondation pour la Nature et l'Homme
France Nature Environnement
Générations Futures
Greenpeace France
Humanité et Biodiversité
Ingénieurs sans frontière - groupe Agricultures et souveraineté alimentaire
Les Ami.e.s de la Confédération paysanne
L214 Éthique & animaux
LPO
Maison des Lanceurs d'Alerte
Notre Affaire à Tous
Nothing2Hide
One Voice
Oxfam France
Réseau Action Climat
SNJ-CGT
SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires
Sud Recherche EPST - Solidaires
Terre & Humanisme
Virage Energie
VRAC France
WECF France
Welfarm
WWF France